

N/REF : 2/04/2024 9H30 C:263878 I:33807

V/Email reçu le Mardi 02/04/2024 à 9H30

SALOMON STEPHANIE

**52 CHEMIN DU MOLLARET DU HAUT
HAMEAU DU CHAPON
38610 VENON**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 08 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : MME SALOMON STEPHANIE - 52 CHEMIN DU MOLLARET DU HAUT - HAMEAU DU
CHAPON 38610 GIERES
06 14 80 29 92

MOTIF : INTERVENIR POUR FOSSE SEPTIQUE 3000L

Donneur d'ordre : M. - PARTICULIER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 05/04/2024 A 12H45
POMPAGE ET NETTOYAGE HYDRAULIQUE DE LA FOSSE SEPTIQUE ENLEVEMENT DE 3
METRES CUBES EN STEP

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse sept/BAG 1h+Dépl.6 à 10km	1	374,85	374,85

TOTAL H.T.	374,85
T.V.A. a 10,00%	37,48
TOTAL T.T.C.En EURO	412,33

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN